

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2024

Ouverture de la séance : 20h00

Présents : Evelyne Prêle, Didier Lacroix, Anthony Raillard, Valérie Morel, Louis Besacier, Claude Munch, Jacqueline Thery, Clément Fugier

Absents : Juliette Sablier – Nadège Cuminatto

Secrétaire de séance : Valérie Morel

Intervention de l'ONF

Des feuillus seront plantés sur une des parcelles de sapins de Noël qui eux seront broyés. Des sapins racines pourront être réservés par ceux qui souhaitent les replanter dans leur jardin.

Le choix s'est porté notamment sur les essences suivantes : Cerisier japonais, Marronnier d'Inde, Chênes vert – pubescent - de Hongrie - chevelu, tilleuls, ormes - champêtre, Tamaris, Bouleau, Erables capadoce, -Montpellier, Hêtre d'orient, Cormier, Platane d'Orient, Cerisier Ste Lucie, Micocoulier, Frêne à fleurs, Noisetier de Byzance, Châtaignier, Charme, Arbre à abeilles, Catalpa.

Accord à l'unanimité

Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Une présentation avait été faite lors du conseil municipal du 4 avril 2023 suivie d'une consultation au public du 06/04/2024 au 27/04/2024

Les « zones d'accélération des énergies renouvelables » correspondent à des zones jugées préférentielles par la commune, pour le développement des énergies renouvelables.

Les zones d'accélération proposées sont :

- Eolien : Néant
- Solaire Photovoltaïque : Bâtiments communaux centre bourg
- Solaire thermique : Néant
- Hydro électrique : Néant
- Géothermie : Terrain communal cimetière
- Biogaz méthane : Néant
- Bio énergie : Néant

7 pour – 1 abstention

COR – Modification compétence informatique

Changement statutaire informatique concernant entre autres l'accès à internet

Accord à l'unanimité

Département : Sollicitation d'une subvention pour la salle Etienne Villand

Demande d'une subvention auprès du département dans le cadre de l'appel à projet pour les travaux de restructuration de la salle Etienne Villand

Accord à l'unanimité

Subventions aux associations

Entraide	50,00 €
ADMR	150,00 €
Ecole St Charles	1 054,00 €
MFR Lamure sur Azergues	50,00 €
Découverte en Pays de Tarare	125,00 €
St Appolin'Air	1 700,00 €
Comité des Fêtes	2 600,00 €
Centre de loisirs	3 315,52 €

7 pour – 1 abstention

Citéo – Déchets

La COR nous propose d'adhérer à la convention CITEO relative à la lutte contre les déchets abandonnés

Le dispositif global de collecte, de tri de recyclage et le développement du réemploi des emballages et papiers en France peuvent être financés par l'adhésion à Citeo.

Cette adhésion permettra à la commune d'obtenir une subvention d'environ 200€

En contrepartie, des actions doivent être menées :

- Donner les indications sur le tri sélectif dans le bulletin municipal
- Si les poubelles débordent, on ramasse

Accord à l'unanimité

Questions diverses

1/ Choix des entreprises concernant les travaux du local des associations :

Démolition

- AR Travaux 4 136,00 €
- EGVA 6 411,60 €

Accord à l'unanimité AR Travaux : Anthony Raillard et Didier Lacroix ne participent ni au débat ni au vote.

Ravalement de façade : crépis, encadrements, échafaudage

- EGVA 17 357,71 €
- JOMARD 17 819,04 €

Accord à l'unanimité EGVA : Didier Lacroix ne participe ni au débat ni au vote.

Maçonnerie : ouverture à la place de la fenêtre de droite, création, seuil

- EGVA 3 654,00 €
- JOMARD 3 942,00 €

Accord à l'unanimité EGVA : Didier Lacroix ne participe ni au débat ni au vote.

Huisseries : PVC blanc sans volets 3 fenêtres – 2 portes

- JUNET 10 341,00 €
- GILBERT AGENCEMENT 10 236,00 €

Didier Lacroix ne participe pas au débat

Un nouveau devis va être demandé pour une autre couleur que le blanc.

Fresque

Premier devis : 5 850,00 €

Un second devis est en attente de réception.

2/ Vente de bois

Lot parcelles 19 et 5 vente en bord de route

Prix de vente plus cher mais 445m³ Douglas + Epicéa + Sapin déduit de la commission de l'ONF et du travail du bûcheron.

Avantage : on privilégie les scieries locales. Chantiers plus propres + maîtrise de la coupe.

Prix de retrait plancher fixé.

3/ Elections

Date : 9 juin 2024

Tenue du bureau 8h-18h

4 / Ambroisie

Signaler toute présence d'ambroisie auprès de la commune. Référents : Evelyne Prêle – Didier Lacroix

ou par mail : signalement-ambroisie@lasanté.fr

5/ Frelons asiatiques

La COR nous demande de déclarer les nids sur le site GDS

Séance levée à 22h15

Prochain conseil : 26 juillet 2024 à 20h